



SECTION SPORTIVE REGIONALE JUDO

Collège les Dentelliers - Calais

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022





Collège les Dentelliers
42 rue Gaillard
62 107 CALAIS

Tél : 03 21 46 43 50
www.collegelesdentelliers.org

SECTION SPORTIVE REGIONALE JUDO Collège les Dentelliers - CALAIS

Rôle et Objectifs

L'Education nationale a ouvert à la rentrée 2001 une section sportive JUDO au collège les Dentelliers de CALAIS, soutenue financièrement par le Conseil Général du Pas De Calais.

Cette section s'inscrit en partenariat avec l'Education Nationale, la ligue Hauts de France de judo, le comité départemental de judo 62, le Judo Club Calaisien (club support), la ville de CALAIS.

Le rôle principal de la section est de permettre à de jeunes judokas de poursuivre une scolarité conforme aux programmes officiels de l'Education nationale en bénéficiant d'un aménagement horaire pour la pratique de leur sport.

Critères d'inscriptions :

- être un élève sérieux désireux d'obtenir son Diplôme National du Brevet (DNB)
- être un judoka impliqué dans toutes les dimensions et les exigences de son sport : compétition, technique, arbitrage, jeunes officiels ...

LA SCOLARITE



- Situation géographique

Ville de 80 000 habitants environ, Calais se situe à proximité de 2 grandes agglomérations : le Boulonnais et l'Audomarois. Un réseau routier et ferroviaire très important permet à un vivier de 2 000 judokas d'arriver à Calais en moins de 30 minutes. (Coulogne, Marck, Oye Plage, Blériot, Guînes, ... en moins d'un quart d'heure... Boulogne, Etaples en moins de 30 minutes ...)

Les élèves de toute la région peuvent s'inscrire à la section.

- le Collège

Situé dans le centre-ville de Calais (secteur Place Crève-cœur), les élèves peuvent accéder à diverses activités sportives (natation, sports collectifs, judo ...) et culturelles (médiathèque, cinéma, musée...)

- Organisation de la section JUDO au sein du collège

A niveau scolaire et sportif similaires, les élèves du Calaisis seront prioritaires à l'entrée à la section

Les langues vivantes étudiées sont en LV1 anglais et en LV2 **espagnol** ou **allemand** ; l'option **latin** peut être choisie dès la 5^e

La scolarité est identique et conforme **en tous points** aux programmes et horaires officiels. Elle ne dispense d'aucun cours d'enseignement général, ni des cours d'EPS

Une aide aux devoirs chaque fin d'après-midi est proposée aux élèves ; elle est dirigée par des professeurs dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Deux séances hebdomadaires de JUDO sont programmées dans leurs emplois du temps

- pratique : 1 dans la semaine pour les 6^e /5^e, et 2 pour les 4^e/3^e (judo + préparation physique)
- théorie : 1 dans la semaine pour les 6^e/5^e

En cas de difficultés momentanées dans telle ou telle matière, l'entraînement judo pourra être remplacé par une participation à la séquence « aide aux devoirs »

La section fonctionnera en partenariat avec l'ensemble des clubs d'origine de chaque judoka élève. **Deux entraînements dans leurs clubs d'origine seront exigés.**

L'appartenance à la section peut être remise en question chaque année au vu des **résultats scolaires ou de l'attitude.**

- le régime des élèves

Les élèves de la section sportive judo sont soit externes, soit demi-pensionnaires, soit internes (lycée Berthelot)

- les débouchés

Les élèves désireux de poursuivre une carrière de haut niveau pourront intégrer le pôle espoir avec la section du Lycée de Tourcoing, le lycée d'Amiens ou la section sportive judo du lycée Jean Bart de Dunkerque. Il existe également à Calais une option sport au lycée Léonard de Vinci

- l'encadrement

La responsable de la section sportive est Madame Sophie HENIN-GOLLIOT, professeure certifiée hors classe EPS, titulaire du brevet d'état de judo, ceinture noire 3^e dan. Elle est chargée de l'encadrement technique, de la préparation globale (physique, technique, tactique, mentale ...) et du suivi des résultats scolaires.

L'ORGANISATION SPORTIVE



La section sportive régionale JUDO du collège les Dentelliers n'est pas un club mais une structure officielle, agréée par le Ministère de l'Education Nationale

La section est ouverte à tout licencié à la FFJDA

Chaque sportif continue d'appartenir à son club d'origine où il prend sa licence

- Conditions de recrutement

- Être licencié à la FFJDA depuis au moins 1 an.
- Avoir un bon dossier scolaire en termes de comportement ; les élèves en difficultés scolaires peuvent intégrer la section à condition d'être motivé pour progresser ; dans ce cas, un entretien avec la famille, le judoka , Mme Hénin et la direction est organisé pour mesurer les diverses motivations

Suite à l'examen des dossiers scolaires, sportifs et médicaux, la commission régissant la structure validera la liste des candidats retenus.

- Entraînements

Ils ont lieu dans les installations du collège à 10 minutes des bâtiments : dojo du complexe sportif Porte de Lille ; les cours théoriques ont lieu dans la classe « pupitre » du collège.

- Compétition

Les élèves - judokas doivent participer aux compétitions officielles de la FFJDA et de l'UNSS, ainsi qu'à des tournois amicaux avec leurs clubs

- Evaluation des résultats JUDO

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines

Elle porte sur :

- L'assiduité et la volonté de progresser
- Les résultats en compétition
- Des contrôles ponctuels écrits sur les cours théoriques (diététique, préparation physique, arbitrage ...)

DOSSIER DE CANDIDATURE



Il doit comporter :

1. Par rapport aux résultats scolaires

- Les photocopies des bulletins trimestriels des années précédentes (pour les élèves entrant en 5^e ou 4^e)
- Les photocopies des classements de CM1 et CM2 pour les élèves entrant en 6^e
- Le feuillet 1 comportant l'avis du chef d'établissement et du professeur d'EPS

2. Par rapport aux résultats sportifs

- Le feuillet 2 (*renseignements divers*)

3. par rapport aux aptitudes physiques

- Le feuillet 3

4. Divers

- **Une lettre manuscrite de motivation rédigée par le judoka lui même**
- **3 enveloppes timbrées et adressées.**

**Ce dossier de candidature COMPLET
(pages 6-7-8-9) est à adresser pour le :
16 avril 2021 à :**

**Mme Sophie HENIN - GOLLIOT
Section sportive JUDO
626 avenue de la digue mouron
62 231 Blériot plage**

Ou par e-mail :

sofigolio@yahoo.com

DOSSIER DE CANDIDATURE

2021-2022

**Section sportive régionale JUDO
Collège les Dentelliers CALAIS**



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Etablissement scolaire et classe fréquentés en 2020/2021 :

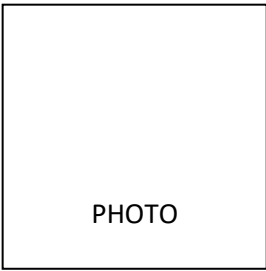
Demande d'entrée en classe de :

Nom du Club de JUDO :

Grade JUDO :

Catégorie d'âge en 2020/2021 : Benjamin Minime cadet

Catégorie de poids : moins de Kg





Etablissement fréquenté actuellement

Nom de l'établissement :

Adresse :

Tél :

Classe :

Classe demandée à la rentrée de septembre 2021 :

Appréciations du chef d'établissement sur la décision d'orientation de l'élève :
(aptitudes, résultats scolaires ...)

Signature et cachet :

Appréciation du professeur EPS sur la décision d'orientation de l'élève (sauf pour les élèves entrant en 6^{ème}) :

(Faire apparaître notamment dans ces appréciations des indications sur le rythme de travail, la robustesse physique de l'élève, la coordination motrice ... ; indiquer les moyennes des trimestres 1 et 2)

Signature :



RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Nom du club

adresse

téléphone :

Nom du Président :

➤ *avis sur l'intégration à la section :*

Nom de l'enseignant :

➤ *avis sur l'intégration à la section :*

numéro du club :

numéro de licence du judoka :

grade :

Palmarès (préciser compétitions fédérales et tournois amicaux et années)

>



**A COMPLETER POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021 SI VOTRE DOSSIER A ETE
RETENU PAR LA COMMISSION D'AVRIL**

FEUILLET 3



A remplir obligatoirement par un médecin du sport

Nom Prénom Domicile Date de naissance	Discipline pratiquée		
	Nombres d'heures		
	Surclassement	oui	non
	Double surclassement	oui	non
Antécédents médicaux Antécédents chirurgicaux Traitement en cours	Autre discipline pratiquée :		

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morpho-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	

Certificat médical de non-contre-indication

Je, soussigné, docteur.....

certifie avoir examiné ce jour

NOM

Prénom

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique , dans le cadre de la section sportive scolaire

Date

Signature du médecin